

De la guerre à la paix par le droit. I - Historique du mouvement pour la paix jusqu'en 1914. Notices sur les vues.

Numéro d'inventaire : 0003.00991.24

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1925

Collection : Série A - Histoire, beaux-arts, littérature

Description : La notice a été pliée en quatre pour être insérée dans la boîte des vues sur verre.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 140 mm

Notes : L'auteur est anonyme. Brochure distribuée par le service des projections lumineuses (Musée pédagogique). Il s'agit d'une brochure descriptive d'une série composée de 23 vues sur verre pour projection lumineuse. Liste des titres des notices des vues. 1 Sully 2 L'abbé de Saint-Pierre 3 La campagne de Russie, 1812 4 Charles Lemonnier 5 Frédéric Passy 6 Bertha Von Suttner 7 Le XV^e Congrès de la Paix (Milan 1906) 8 Le Bureau international de la Paix 9 Les années de guerre et les années de paix en Europe au XIX^e siècle 10 Les arbitrages internationaux au XIX^e siècle 11 Capture de l'"Alabama" par le "Kearsage" 12 Le tribunal arbitral de l'"Alabama" 13 Les conférences et les congrès internationaux officiels 14 La Maison du Bois, près de La Haye 15 Une séance de la première conférence de La Haye 16 Léon Bourgeois 17 D'Estournelles de Constant 18 Théodore Roosevelt 19 Les arbitres du premier conflit jugé à La Haye 20 Le réseau transatlantique des traités d'arbitrage permanent 21 Le réseau des traités d'arbitrage dans le monde en 1904 22 Andrew Carnegie 23 Le palais de la Cour d'arbitrage à La Haye

Mots-clés : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse
Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

41, rue Gay-Lussac, 41

SERVICE DES PROJECTIONS LUMINEUSES

NOTICE SUR LES VUES

DE LA GUERRE A LA PAIX
PAR LE DROIT

PREMIÈRE CONFÉRENCE :

HISTORIQUE DU MOUVEMENT POUR LA PAIX JUSQU'EN 1914

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1925

*La présente notice devra être retournée au Musée
pédagogique avec les vues.*

